### AR Prefecture

063-246301097-20240917-20240917\_26-DE Reçu le 20/09/2024

CCEDA CC 17/09/2024 (26)

# COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER » 29 avenue de Verdun 63190 LEZOUX EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

# **RÉUNION DU 17 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale de Lezoux, après convocations légales en date du 12 septembre 2024, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Etalent presents fors de l'apper nominai.	
Mme Josiane HUGUET	M. Thierry TISSERAND
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Elisabeth BRUSSAT
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Agnès TARTRY - LAVEST	Mme Patricia LACHAMP
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mr Florent MONEYRON
M. Gilles BERGAMI	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Julie MONTBRIZON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Daniel PEYNON	Mme Michelle CIERGE
Mr Alain COSSON	Mr Bernard FRASIAK
Mme Marie-France MARMY	Mme Séverine VIAL
Mme Catherine MORAND	Mr Yannick DUPOUE
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
Mme Anne-Marie OLIVON	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : M. Patrice BLANC, M. Philippe BEAL, Mme Nathalie DE LA FUENTE

### Etaient représentés (procuration) :

- Mme A. FORESTIER donne pouvoir à M. D. PEYNON
- M. C. BOURNAT donne pouvoir à Mme C. MORAND
- M. G. FRICKER donne pouvoir à Mme MF. MARMY
- M. R. FERRIER donne pouvoir à Mme S. ROCHE
- M. R. BROUSSE donne pouvoir à Mme M. CIERGE
- Mme I. GROUIEC donne pouvoir à M. T. TISSERAND

Absents: Mme Déolinda DE FREITAS, M. Gilles MARQUET, Mme Eliane GRANET

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

Objet: Finances – cession véhicule Peugeot bipper immatricule DZ-505-ZA

### AR Prefecture

063-246301097-20240917-20240917\_26-DE Reçu le 20/09/2024

CCEDA CC 17/09/2024 (26)

## FINANCES – CESSION VEHICULE PEUGEOT BIPPER IMMATRICULE DZ-505-ZA

CONSIDERANT l'acquisition de 2 véhicules ZOE RENAULT électriques en juillet afin de renouveler et moderniser le parc véhicules de la CCEDA,

CONSIDERANT la nécessité de vendre le BIPPER PEUGEOT immatriculé DZ-505-ZA mis en circulation le 13 avril 2016 dont la valeur nette comptable est à zéro,

CONSIDERANT la proposition faite par le garage RICOUX RENAULT à Thiers pour la reprise du véhicule au montant de 6 000,00 €.

CONSIDERANT que la cession du véhicule excède 4 600,00 €, une délibération du conseil communautaire est nécessaire pour autoriser Madame la Présidente à le céder.

### Madame la Présidente propose :

- D'accepter la cession du véhicule BIPPER PEUGEOT immatriculé DZ-505-ZA mis en circulation le 13 avril 2016 au garage RICOUX RENAULT à Thiers pour un montant de 6 000.00 €.
- De préciser que ledit véhicule porte le numéro d'inventaire 201609 et fera l'objet d'une sortie de l'actif et des écritures de cession correspondantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 20 septembre 2024
Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente